



Marseillan, le 17/10/17

**Objet :**

**RENOUVELLEMENT DU RESEAU AEP SUR L'AVENUE JEAN JAURES.**

Madame, Monsieur,

Le Syndicat du Bas Languedoc en association avec la commune, a souhaité réaliser le renouvellement du réseau d'eau potable sur l'avenue Jean JAURES.

Les travaux consisteront à renouveler les conduites, les branchements d'eau potable et de mettre en extérieur les compteurs d'eau (sol ou façade) qui ne le sont pas.

En effet, les conduites et les branchements du réseau d'eau potable étant dans un état de vétusté avancé et afin de diminuer les pertes d'eau et répondre à la nouvelle réglementation, celles-ci seront remplacées.

Après intervention, des travaux de restructuration de la voirie seront menés par la commune et la métropole de MONTPELLIER 3M.

Ces travaux seront réalisés par l'entreprise **EHTP** et se dérouleront à compter du 23/10/2017 (durée travaux : 10 semaines) pour la reprise des réseaux d'eau potable, les travaux de voirie et des réseaux d'eaux usées viendront par la suite.

Une réfection provisoire de la chaussée sera mise en place entre ces deux opérations.

**Pour les travaux :**

- Les travaux se dérouleront sur l'avenue Jean Jaures du carrefour Taillade à Bastide de l'Oulieu.
- La rue sera barrée à la circulation.
- le stationnement sera interdit sur cette zone;
- Les accès riverains piétons seront maintenus tout au long du chantier hormis lorsque les travaux se situeront au droit des portails;
- Des ponts piétons permettant la circulation tout au long du chantier seront mis en place.

Avant la réalisation de ces travaux, un enquêteur SUEZ va ou est intervenu dans votre rue pour un diagnostic préalable afin de confirmer la localisation des branchements et la position future de votre compteur d'eau potable (façade).

Les travaux occasionneront des coupures d'eau qui seront programmées suivant l'avancement des travaux. SUEZ vous informera le moment venu 48 heures au préalable de ces interventions.

Si vous le souhaitez et pour toutes questions complémentaires, merci de vous rapprocher, de SUEZ exploitant du réseau AEP ou du Syndicat du Bas Languedoc, pour les questions liées à la reprise de la conduite d'eau potable.

Vous pouvez également vous rapprocher de la mairie pour toutes informations complémentaires.

Soyez assurés, Madame, Monsieur, que nous mettrons tout en œuvre pour minimiser la gêne occasionnée par ces opérations de réhabilitation.

Nous vous prions de recevoir, Madame, Monsieur, nos sincères salutations.